



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 JUILLET 2023**

Suite à la réforme de la publicité des actes entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 :
Liste des délibérations adoptées lors de la séance du 13 DECEMBRE 2022. Les délibérations seront publiées dans leur intégralité sur le site internet de la Commune.

L'an deux mille vingt trois, le 19 juillet , les membres du Conseil municipal de la commune de Fretigney-et-Velloreille se sont réunis à 20h30 en salle de Conseil de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 11 juillet, conformément à l'article L2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers :

> en exercice: 15

> absent(s): 1

> présents: 9

> absent(s) excusé(s): 2

> représenté(s): 3

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes : Nicole MILESI, Marie-Noëlle CHARLES, Aurore AIGNELOT, Isabelle CÊTRE-LANGONET.

MM. : Christian NOLY, Christian TISSOT, Thomas COLIN , Florian CRUCEREY, Régis RIVET.

Absente : Mme : Lydie FIARDA.

Absente (s) excusée (s) : Mme Cyrielle GROVEL.

Absent(s) excusé(s) : MM. Serge GORRIS, Claude GINESTET, Jean-Marc MEUTERLOS, Luc TOUDOUZE.

Pouvoirs : Mme Cyrielle GROVEL donne pouvoir à Mr Thomas COLIN

Mr Jean Marc MEUTERLOS donne pouvoir à Mme Aurore AIGNELOT

Mr Claude GINESTET donne pouvoir à Mr Christian NOLY

Mme Isabelle CÊTRE-LANGONET est désignée secrétaire de séance.

I. VALIDATION DU COMPTE RENDU RÉUNION CONSEIL DU 06 JUIN 2023 :

Le compte rendu de la réunion du 06 juin 2023 est validé par l'ensemble du Conseil municipal.

II. LISTE DES DELIBÉRATIONS :

<u>Délibération</u>	<u>Objet de la délibération</u>	<u>Vote</u>
D2023_026	MODIFICATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE SUPÉRIEURE A 10% DU SECRETARIAT POUR ASSISTANCE A LA MAISON France SERVICES	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ
D2023_027	CONVENTION POUR L'UTILISATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE PAR AFR DE VANTOUX ET LONGEVILLE	APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2023_028	RÉVISION DU LOYER DU MAGASIN PROXY	APPROUVÉE A LA MAJORITÉ
2023_029	OCTROI SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ
2023_030	AVENANT N°1 MARCHÉ DE TRAVAUX DE VOIRIE	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Madame le Maire clôt les débats et lève la séance à 22h30